

Dispositifs Dédoublés CP/CE1

PROFIL DU POSTE

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, les classes de CP et CE1 des écoles situées en REP sont dédoublées.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est "100% de réussite en CP et CE1" : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui. La bonne maîtrise de ces savoirs fondamentaux est la condition d'une scolarité réussie et de la formation d'un citoyen libre et responsable. C'est une exigence républicaine, pour que les Français retrouvent confiance en leur École.

Le dispositif "CP/CE1 dédoublés en REP" se traduit par le dédoublement des classes de CP et de CE1 et le redéploiement de postes dans les écoles élémentaires des réseaux J. Verne de Carcassonne et G. Brassens de Narbonne.

Réduire les effectifs des classes n'est pas le seul critère de réussite du dispositif. La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire. L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite. Non seulement il s'agit de donner du sens aux apprentissages, mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité. Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages.

MISSIONS ET FONCTIONS

L'enseignant d'un CP ou CE1 dédoublé est un enseignant qui exerce ses missions au sein de l'équipe de l'école. Son action s'inscrit dans le cadre du projet d'école. Il doit :

- Contribuer à l'acquisition par chaque élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- Participer à la mise en place d'actions de prévention, de repérage et de remédiation de la difficulté scolaire,
- Posséder une expertise pédagogique en particulier dans le domaine des processus d'apprentissage de la lecture.

COMPETENCES :

- Aptitude au travail d'équipe, capacités relationnelles, capacité à travailler en partenariat,
- Adaptabilité,
- Motivation à enseigner en REP,
- Sens des responsabilités et des initiatives.

La participation au mouvement est obligatoire. (CP12 et CE12 sur la liste des postes)

Recueil des candidatures :

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard le **19 avril 2019** la fiche de candidature ci-dessous dûment remplie accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV à leur IEN de circonscription, avec copie à l'adresse suivante : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr

Sont dispensés d'entretien l'enseignant chargé d'une classe de CP ou CE1 (ou classe multiniveaux comprenant un CP et ou un CE1), depuis au moins septembre 2017 ou MSUP actuellement à TPD dans l'école ou dans une autre école que celle du poste sollicité. Les candidats ayant obtenu un avis favorable pour intégrer le vivier (avec ou sans entretien), seront classés selon les critères détaillés p 24 de la circulaire du mouvement intra 2019 puis départagés au barème en cas d'égalité sur un même niveau de priorité.

CANDIDATURE *Dispositifs dédoublés* CP/CE1

Nom – Prénom :

Poste actuel :

Ecole :

CP (*)

MSUP (*)

CE1 (*)

Autre (**)

depuis le

(*) SANS ENTRETEN

AVIS MOTIVE DE L'IEN

(**) AVEC ENTRETEN